



HIVER 2026 - N° 6

Le MAG'

2026



VIE MUNICIPALE

Mot du Maire

3

CENTENAIRE

Retour en images

8

CULTURE

Médiathèque Colette

20



Le mot du Maire	3	
Cadre de vie	4	
• Pont d'Errand		
Tourisme	5	
• Site de Rozé		
• Conseil de développement		
• Au Bonheur des Bennes		
Centenaire en images	8	
Environnement	10	
• Entretien des chemins		
• Plan de gestion des marais de brière		
• Un arbre, une vie		
• Composteur		
Cohésion sociale	12	
• La Semaine Bleue		
• Habitat seniors		
Éducation - Enfance - Jeunesse	14	
• École Geneviève Grattier		
• Inauguration école		
• Relais petite enfance		
• Spot'jeunes		
Culture	19	
• Le jeu Circino		
• Fête de la Musique		
• Musica'les		
• Marché de Noël		
• Concours de dessins de Noël		
• Apéro Mortel		
• Le Grand 8 - concert plein air		
• Médiathèque Colette		
• Le Bottin du coin		
Sport et Vie associative	23	
• Géo sports		
• Repair Café		
• Gestes qui sauvent		
Urbanisme	24	
• Permis de construire et nouveaux habitants		
• Mon agglo facile		
La parole à la minorité municipale	25	
État civil	26	
Infos pratiques	27	
• Restons en contact		
• Recensement		



Mesdames, Messieurs,

En cette nouvelle année 2026, je vous adresse, au nom de la municipalité, mes voeux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite dans tous vos projets.

Ce rendez-vous est l'occasion de partager ensemble un regard sur l'année écoulée et sur les projets qui façonnent notre commune, tout en respectant le cadre de cette période de réserve électorale qui s'impose à nous.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de nombreux chantiers d'intérêt collectif, menés dans un seul objectif: améliorer le cadre de vie de chacun et préparer l'avenir de notre territoire.

Elle a également été ponctuée d'un évènement exceptionnel: le centenaire de notre commune.

Pendant une semaine entière d'animations, de rencontres et de festivités, nous avons célébré ensemble cent ans d'histoire, de vie partagée et d'attachement à notre village.

Votre présence nombreuse, votre enthousiasme et votre participation ont fait de ce moment un souvenir inoubliable, empreint de convivialité et de fierté collective.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux — élus, agents municipaux, associations, bénévoles et partenaires — qui ont contribué à la réussite de cet anniversaire unique.

Parmi les projets structurants, les travaux de finalisation de l'école Geneviève Grattier avancent conformément au calendrier. La cour végétalisée et le terrain multisport seront achevés à la fin du mois de mars 2026. Cet équipement offrira aux enfants et à l'équipe éducative un environnement moderne, fonctionnel et respectueux des exigences environnementales.

Autre projet structurant: l'espace santé, dont la réalisation se poursuit. Sa mise en service est prévue pour la fin de l'année 2026. Cet équipement permettra de renforcer l'accès aux soins pour tous, un enjeu majeur dans le contexte actuel.

Je tiens à souligner l'engagement de l'UGESSAP, qui s'est positionnée pour assurer la présence de médecins salariés au sein de ce futur espace. Cette initiative vient répondre à une attente forte des habitants, et je souhaite remercier l'ensemble des acteurs impliqués dans ce partenariat.

Ces réalisations traduisent la continuité du travail mené collectivement avec les services municipaux, les élus, les partenaires institutionnels et associatifs, sans lesquels rien ne serait possible.

Je veux également saluer toutes celles et ceux — agents communaux, enseignants, bénévoles, commerçants, artisans, responsables d'associations — qui, chaque jour, contribuent à faire vivre notre commune et à en préserver le dynamisme.

Je vous renouvelle mes voeux pour 2026, que cette nouvelle année vous apporte santé, joie et bonheur ainsi qu'à vos proches.

Bien cordialement



Jean-Michel CRAND
Maire de Saint-Malo-de-Guersac

PONT D'ERRAND

1. Constat: un pont dans un état critique

Le pont d'Errand présente aujourd'hui un niveau de dégradation préoccupant. Classé « 3U » par l'Apave en septembre 2024, il nécessite des réparations urgentes et sa capacité portante est jugée insuffisante. L'inspection recommande notamment de limiter le tonnage à 3,5 tonnes et d'envisager un remplacement complet, solution qui pourrait s'avérer moins coûteuse que des réparations lourdes.

2. Une situation incompatible avec les usages quotidiens

Cette limitation de tonnage se révèle incompatible avec la circulation locale: bus scolaires, engins agricoles, véhicules d'entretien et poids lourds empruntent régulièrement l'ouvrage. Afin d'assurer la continuité du trafic, la municipalité a donc fait installer en avril 2025 un pont métallique provisoire positionné au-dessus de l'ouvrage existant. Prêté pour une durée d'un an, il permet de sécuriser les déplacements pendant la phase de conception du futur pont.



3. Le projet de reconstruction: principes et étapes

Le projet prévoit la mise en place d'une voirie provisoire, suivie de la construction d'un nouveau tablier en béton sur pieux, tout en conservant partiellement l'ancien pont. Il intègre également la renaturation des zones impactées, afin de limiter les effets sur l'environnement.

Les travaux devront être réalisés entre août et octobre, période compatible avec les contraintes hydrologiques et écologiques du site.

4. Un calendrier en plusieurs phases

La réalisation du nouveau pont s'organise autour de plusieurs étapes:

1. Sélection d'un maître d'œuvre.
2. Études techniques et environnementales.
3. Lancement des appels d'offres.
4. Réalisation du chantier.

La durée totale du projet est estimée entre 29 et 37 mois à compter de la commande passée par la municipalité.



SITE DE ROZÉ

Bilan touristique

En 2025, le Port de Rozé a accueilli un nombre de visiteurs moins important que l'an passé, hormis lors des festivités du Centenaire. Cette baisse a été constatée notamment pour le Belvédère qui a vu sa fréquentation diminuée de 6 %, par rapport à 2024, avec 22185 passages entre janvier et octobre, selon les chiffres fournis par Saint-Nazaire Agglomération Tourisme. La réserve Pierre Constant a connu la même situation, en raison notamment de l'épidémie de botulisme qui a entraîné la fermeture de l'accès libre de juillet à mi-septembre. Toutefois, les visites guidées ont été maintenues durant cette période et ont affiché complet.

Animations

Les animations organisées par les divers acteurs locaux ont été variées tout au long de l'année et ont attiré différents publics.

Si plusieurs animations ont suscité l'intérêt des habitants et des touristes, d'autres n'ont pas atteint les niveaux de participation escomptés. Le club Brivet Canoë-kayak de Trignac a, notamment, enregistré une baisse importante des locations de canoës pour les sorties touristiques reliant Trignac à Rozé durant la saison estivale.

Parmi les temps forts habituels, on retrouve le Trail de Brière, les remontées du Brivet en chalands, les marchés de producteurs et d'artisans locaux, la fête de la musique, le concert Le Grand 8, la journée « Re-connexion », le raid sportif et familial des écluses ainsi que les promenades en barque et l'activité d'initiation à la perche.



Deux nouveaux événements sont venus s'ajouter à ces rendez-vous annuels :

- La fête de l'été organisée par l'association la Malouine avec au programme: fanfare de la Bande Eolas, concerts, chants et chorale du Collège René Char.
- La fête de la batellerie, une initiative de l'association les Mariniers de Brière et du Brivet dans le cadre des journées européennes du Patrimoine, à laquelle se sont joints les membres de l'association « le Pas de St-Malo ». Le public est venu nombreux découvrir les traditions des habitants du marais, à travers le savoir-faire et les modes de vie, la batellerie en bois et le début des chantiers navals.

Le succès des balades à pied ou à vélo et la réouverture du Café du Pont

Rozé est aussi une destination privilégiée et très appréciée des promeneurs à pied ou à vélo qui sont de plus en plus nombreux à emprunter le chemin situé le long du Brivet, ainsi que l'itinéraire cyclable reliant Saint-Nazaire à Saint-Malo-de-Guersac.

Le café du Pont qui a rouvert ses portes en avril dernier offre désormais aux visiteurs, mais aussi aux habitants de notre territoire, une halte idéale au cœur de nos marais de Brière.

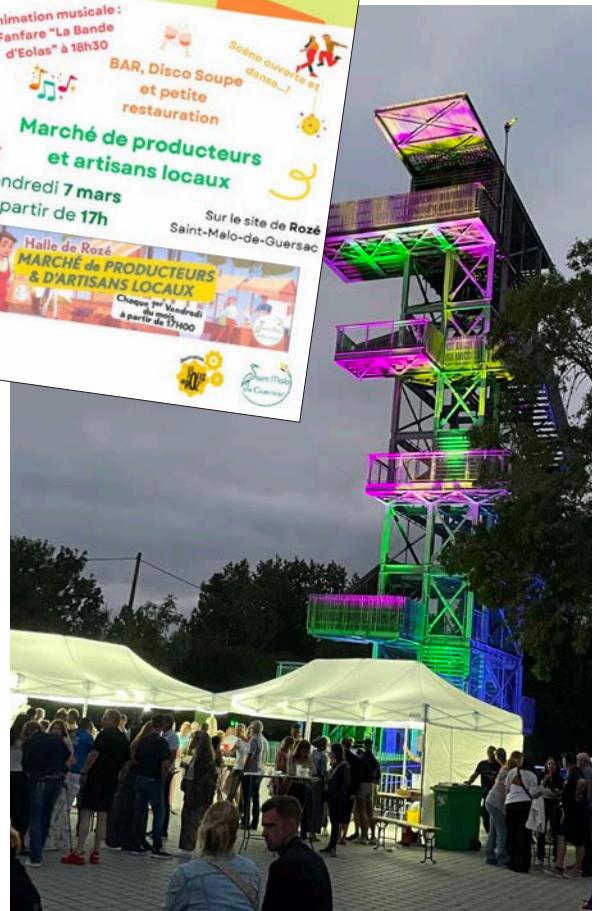
Le marché mensuel de producteurs et d'artisans locaux

Après deux ans d'accompagnement par Terroirs44, la municipalité a décidé de poursuivre l'organisation du marché mensuel communal en 2025, en partenariat avec l'association locale « les Potes au Roz ».

Huit marchés ont eu lieu chaque 1^{er} vendredi du mois de mars à octobre. Seize marchands se sont inscrits sur l'année dont douze producteurs et quatre artisans, avec une participation moyenne de neuf exposants par marché.

6

Concernant la fréquentation, ce rendez-vous mensuel a su attirer une clientèle locale et touristique, mais l'affluence globale est restée plutôt limitée, excepté lors des marchés où des animations étaient proposées, en particulier celui du mois de mars avec la représentation musicale de la bande Eolas et celui de septembre avec les festivités du centenaire.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-NAZAIRE AGGLOMERATION: RÉUNION DE RENTRÉE À SAINT-MALO

La Commune a accueilli le conseil de développement le 30 septembre dans la salle du conseil municipal à l'occasion de sa réunion de rentrée.



En tant qu'instance participative, ce Conseil réunit un groupe de citoyens volontaires ainsi que des représentants d'associations, d'organismes ou de syndicats. Son objectif est de recueillir et de valoriser la parole des habitants des dix communes de l'agglomération afin d'apporter un regard différent aux élus, à travers des rencontres, temps d'information, visites du territoire, débats et divers ateliers.

Cette rencontre fut l'occasion de faire le point sur les différents ateliers mis en place par les membres de l'association, en particulier sur l'avenir du Conseil de développement et ses orientations pour 2026-2032, ainsi que sur les actions à mener pour recueillir la parole des jeunes du territoire sur les transitions à l'heure du changement climatique. Un atelier sur le thème de la santé est, par ailleurs, en cours de finalisation et fera l'objet d'une publication prochainement.

Enfin, dans les prochains mois, il est prévu un cycle de visites et de rencontres autour des compétences de l'agglomération.

Pour plus d'informations:
www.citoyennete-nazairienne.com
 Facebook: CodevCARENÉ



Crédits photos: Conseil de développement Saint Nazaire agglomération

NE JETEZ PAS VOS OBJETS, PENSEZ RÉEMPLOI, LA RECYCLERIE EST LÀ !

Nouveau: Au Bonheur des Bennes est présente tous les premiers samedis de chaque mois, depuis le 8 novembre, devant l'église de Saint-Malo-de-Guersac de 10h à 12h, pour collecter vos objets!

La recyclerie Au Bonheur des Bennes, est une association nazairienne reconnue d'intérêt général, qui collecte, trie et valorise des objets, afin de leur offrir une seconde vie, dans sa boutique, à Saint-Nazaire.

Au Bonheur des Bennes est présente dans les déchèteries de Cuneix et Pornichet du mardi au samedi, ainsi que sur le parvis de l'église de Saint-Malo-de-Guersac tous les premiers samedis du mois, de 10h à 12h, pour collecter vos objets en bon état: vaisselle, livres, petits meubles, décos, vêtements, matériels de bricolage, de loisirs créatifs, jeux, jouets, peluches, articles de sport... La devise d'Au Bonheur des Bennes: Donnez à la recyclerie, ce que vous donneriez à un ami! N'hésitez pas à venir rencontrer les valoristes de la recyclerie, sur le parvis de l'église, pour en découvrir plus sur son fonctionnement.

Si vous souhaitez acheter des produits de seconde main, alors rendez-vous à la boutique Au Bonheur des Bennes, au 50 rue René Guillouzo à Saint-Nazaire.

Pour plus d'informations, RDV sur le site internet de la recyclerie et ses réseaux sociaux:

<https://www.aubonheurdesbennes.fr>

Facebook: @aubonheurdesbennes
 Insta: @aubonheurdesbennes



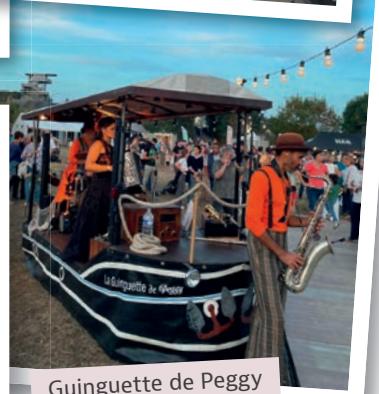
Inauguration 100 ans - élus



Compagnie des Loupiots



Déambulation Augustin et Augustine



Guinguette de Peggy

Exposition artistes locaux

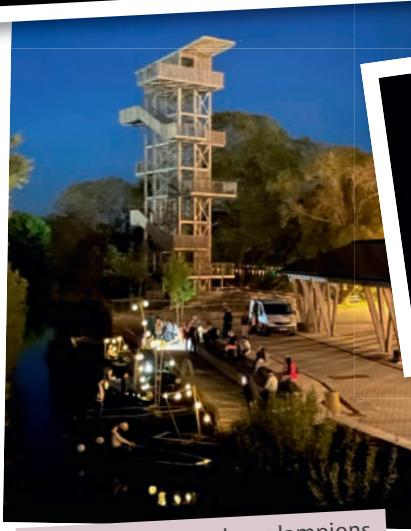
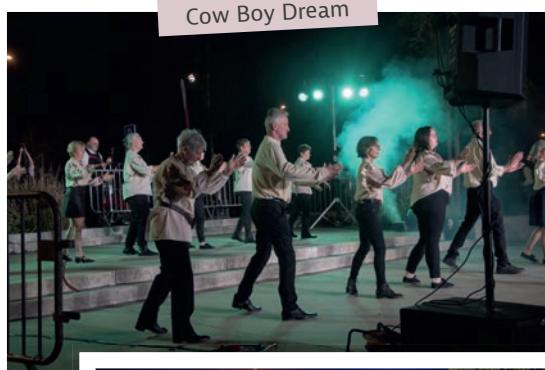
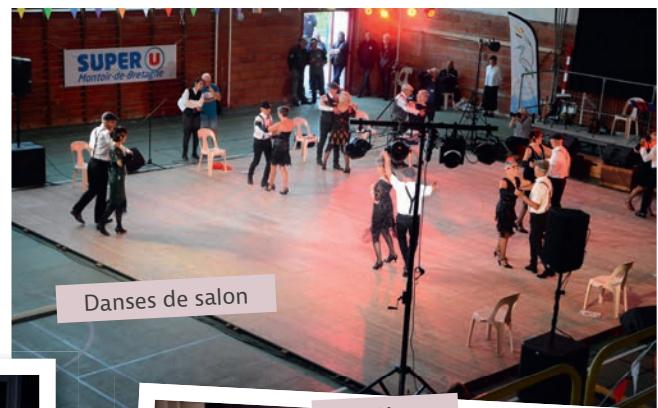


Artistes street art



Danses bretonnes





UN NOUVEAU PLAN DE GESTION POUR LA RÉSERVE NATURELLE « MARAIS DE BRIÈRE »

10

La Réserve Naturelle Régionale « *Marais de Brière* » est constituée de 3 sites à l'histoire différente rassemblée sous le même classement depuis 2012. C'est la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière et le Parc naturel régional de Brière qui en sont co-gestionnaires. En 2025, un nouveau plan de gestion a été construit par les différents acteurs concernés pour couvrir la période 2025-2036.

Sur les 836 hectares de roselières, prairies humides, vasières et plans d'eau, un millier d'espèces est recensé à ce jour! Parmi elles, un peu plus de la moitié sont des araignées, insectes et autres invertébrés, 210 espèces de plantes, 150 espèces oiseaux, 38 espèces de mammifères dont la plupart sont des chauves-souris, 16 espèces de poissons...

Certains « taxons » n'ont encore jamais été recherchés et feront l'objet d'inventaires dans le nouveau plan de gestion, comme les papillons de nuit par exemple. D'autres espèces sont étudiées depuis de nombreuses années et leur suivi se poursuivra pour connaître l'évolution de leurs populations.

Des actions sont également prévues pour œuvrer à la conservation des habitats naturels et espèces envers lesquelles la réserve a une forte responsabilité. C'est le cas notamment des anatidés comme la sarcelle d'hiver et le canard souchet, qui viennent trouver dans la réserve des espaces de repos, des oiseaux liés aux roselières comme le Butor étoilé et le Bruant des roseaux, ou encore des espèces très menacées comme l'anguille et la Dolomède des roseaux (araignée).

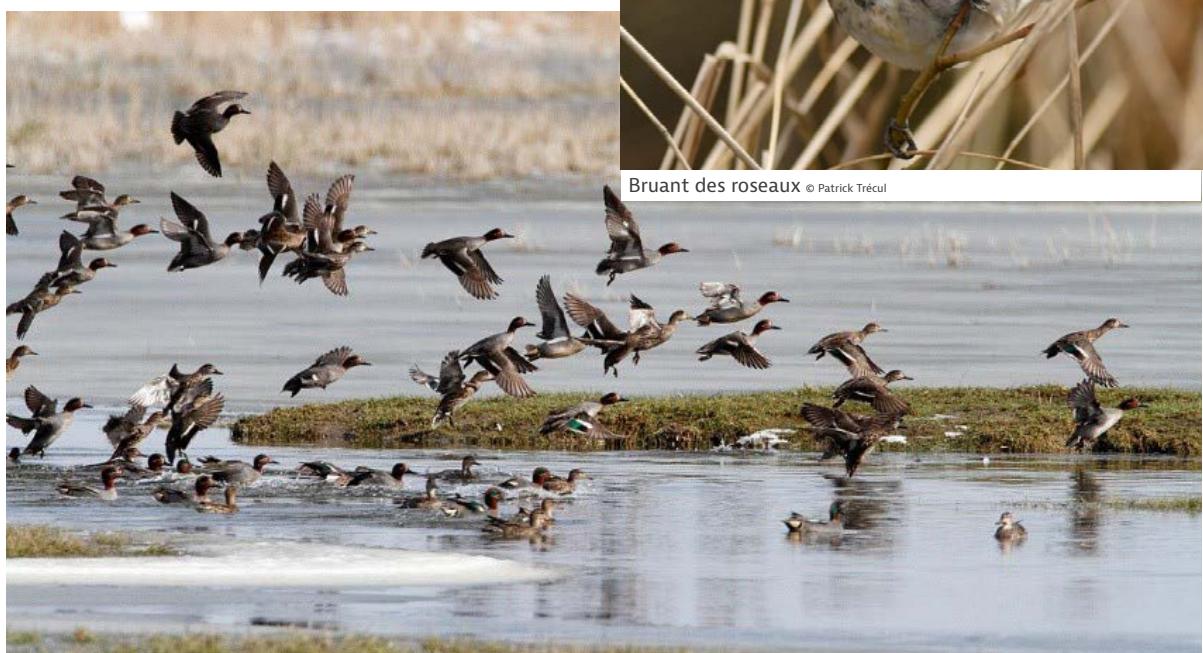


Dolomède des roseaux © Félix Bécheau

L'érosion mondiale de la biodiversité est aussi palpable en Brière et les menaces sont parfois difficiles à contrer (changement climatique, espèces exotiques envahissantes...) ou encore mal comprises. Les réserves naturelles doivent permettre de documenter ces phénomènes, expérimenter des modes de gestion conservatoire, procurer des zones de quiétude, sensibiliser les publics sur le site Pierre Constant à St-Malo-de-Guersac... Le renouvellement du classement de la réserve Marais de Brière et la validation de la nouvelle feuille de route par le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) signifie que le travail collectif continue!



Bruant des roseaux © Patrick Trécul



Sarcelles d'hiver © Jean-Pierre Saliou

ENTRETIEN DES CHEMINS

Au printemps, nous avons procédé à la réhabilitation des chemins le long du Brivet, entre Rozé et Le Pin, ainsi que du chemin des Jonchères en direction de Loncé.



Nivellement de la chaussée de la rue sans incorporation de gravats en direction du canal des Fougères (marais indivis).

COMPOSTEUR

Après le succès rencontré par le premier composteur collectif installé au bois de la cour (un grand merci aux habitants pour leur engagement), nous avons décidé d'ajouter un deuxième composteur dans l'allée des sports.

Rappel de fonctionnement:

- Fermeture par cadenas
- Apport des déchets alimentaires par les habitants (accès 24/24)
- Les habitants recouvrent leurs déchets alimentaires avec du broyat
- Brassage du bac d'apport tous les 15 J par le maître composteur (Prestataire: le Grand'R)
- Transfert dans le bac de maturation par le prestataire
- Valorisation du compost auprès des foyers qui déposent leurs biodéchets ou pour la commune.



UN ARBRE UNE VIE

La commune a engagé sa participation à l'opération « Un arbre, une vie » aux côtés du Parc de brière.

La distribution s'est déroulée à la Chapelle-des-Marais le samedi 22 novembre 2025.

Onze familles se sont inscrites, nous leur avons offert 6 pommiers, 2 arbres « coup de cœur », et 3 lots de 3 arbustes.



SEMAINE BLEUE

Cette année la semaine bleue de Saint Malo a continué à évoluer pour s'adapter aux besoins des seniors et faire de cette semaine un temps de rencontre et de découverte.

La Commission Municipale qui l'organise, composée d'élus et d'extra-municipaux, a souhaité mettre en valeur symboliquement et visuellement les seniors dans le centre bourg. C'est pourquoi des triptyques, avec des grandes photos de seniors ayant participé aux éditions précédentes, ont été installés dans le centre de la commune durant toute la semaine.



Une nouveauté cette année fut l'organisation d'un Forum durant l'après-midi du jeudi avec pour objectif de regrouper les activités précédemment dispersées sur la semaine en une après-midi sur un seul lieu.

L'objectif était de permettre aux participants de découvrir au complexe sportif plusieurs ateliers sur un lieu unique. Ainsi les plus de 60 ans ont pu pratiquer de la relaxation sonore (animée par une sophrologue), découvrir l'association Au Plaisir des Seniors (avec ses activités du mardi et ses sorties organisées), créer des objets de décoration avec la section Loisirs Créatifs de l'Amicale Laïque, et organiser des compositions florales avec SOLIAE (une asso-



ciation solidaire de st Nazaire). Nous avions aussi prévu un temps de partage d'activités sportives entre les seniors et les enfants de l'Animation Sportive Départementale.

Le camion aménagé de SOLIHA a été présent tout l'après-midi sur le parking de la salle des sports, afin de sensibiliser à la perte d'autonomie. Ce "camion truck" a permis d'introduire l'atelier collectif organisé par SOLIHA qui abordait la question « Bien vieillir chez soi ».

Un spectacle version cabaret, avec un prestidigitateur professionnel a clos cette Semaine Bleue par ses tours assez bluffants, dans une ambiance très joyeuse.

Merci à tous les agents et les bénévoles qui s'investissent tous les ans pour faire de cette semaine un moment fort, dépaysant et festif.



QU'EN EST-IL DU PROJET DE RÉSIDENCE ADAPTÉE POUR LES SENIORS ?

En 2022 nous avons initié un travail de concertation soutenu par le département, avec des seniors volontaires de la commune. Les échanges de ce groupe ont abouti à des propositions concrètes retranscrites dans un cahier des charges qui, depuis, nous sert de boussole dans nos échanges avec des porteurs de projet.

Le lieu étant trouvé, approximativement dans l'espace laissé libre par l'ancienne école primaire, nous avons cherché un porteur de projet. Deux se sont initialement portés candidats pour un tel projet, mais ils ont finalement renoncé.

Nous sommes toujours en discussion avec un troisième porteur de projet.

Afin de renforcer la crédibilité de ce projet et avoir une étude de besoin plus affinée nous avons relancé, auprès des plus de 60 ans de la commune, une « enquête de besoin sur l'Habitat Senior ». **Nous avons reçu 108 réponses** à cette enquête, ce qui est assez intéressant en terme quantitatif.

Il ressort de ce questionnaire divers éléments intéressants, notamment sur les réponses aux questions 4 à 7 :

Question 4: Éprouvez-vous des difficultés à vivre au quotidien dans votre logement ? (Possibilité de cocher plusieurs réponses)

Oui: 30 / Non: 78

Si oui:

Trop Grand: 26

Inadapté: 22

Trop éloigné: 15

Difficulté entretien: 8

Isolement: 6

Autres

Question 5 & 6: Seriez-vous prêt(e) à quitter votre logement actuel pour un logement plus adapté ?

Oui: 52 / Non: 56

Si oui, dans combien de temps ?

5 ans: 28

10 ans: 24

Question 7: Si vous changez de logement, envisagez-vous de rester habiter dans la commune ?

Oui: 91 / Non: 17

Nous concluons de cette enquête flash que le besoin existe et que ce projet répond à une réelle envie des habitants.

Il reste à la Collectivité à trouver, avec le futur porteur de projet, un modèle pertinent qui répondra aux différents besoins recensés dans le questionnaire et un projet qui soit économiquement viable pour être soutenu par ce partenaire.

HABITAT SENIORS SYNTHESE - ENQUETE DE BESOINS OCTOBRE 2025

1) Quel âge avez-vous ?

60-74	66
75-85	38
86 et +	4

2) Vivez-vous :

Seul	47
En couple	61

3) Quels sont pour vous les services de proximité indispensables au quotidien ? (Notez de 1 à 4, 1 étant le plus important)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4
Service de santé	53	14	14	20
Service d'aide	15	40	21	27
Commerce	25	25	44	6
Transports	8	24	17	50

4) Éprouvez-vous des difficultés à vivre au quotidien dans votre logement ? (Possibilité de cocher plusieurs réponses)

Oui : 30 / Non : 78

Si oui:

Trop Grand	26
Inadapté	22
Trop éloigné	15
Difficulté entretien	8
Isolement	6

5) Seriez-vous prêt(e) à quitter votre logement actuel pour un logement plus adapté ? Oui : 52 / Non : 56

6) Si oui, dans combien de temps ? 5 ans : 28 / 10 ans : 24

7) Si oui quelle structure de logement plus adaptée envisagez-vous ?

Individuel sans service associé	84
Résidence personnes autonomes avec services associés	87
Ehpad	6
Autre	0

8) Si oui, dans cette structure quel type de logement plus adapté souhaiteriez-vous ?

Studio + extérieur	28
Appartement + 1 chambre	49
Appartement + 2 chambres	32
Autres	0

9) Si vous changez de logement, envisagez-vous de rester habiter dans la commune ? Oui : 91 / Non : 17

10) Dans quelle tranche de revenus mensuels vous situez-vous ?

Moins de 1000 €	9
Entre 1001 et 1500€	13
Entre 1501 et 2000€	28
Entre 2001 et 2500€	24
Entre 2501 et 3000€	14
Plus de 3 000 €	17

Focus à partir des réponses positives à la question 4

4) Éprouvez-vous des difficultés à vivre au quotidien dans votre logement ? (Possibilité de cocher plusieurs réponses)

Oui : 30 / Non : 78

Sur les 30 réponses positives :

- Vivez-vous :

Seul(e) : 19 / En couple : 11

- Quel âge avez-vous ?

	Seul(e)	En couple
60-74	7	5
75-85	10	6
86 et +	2	0

- Seriez-vous prêt(e) à quitter votre logement actuel pour un logement plus adapté ?

	Seul(e)	En couple
Oui	17	11
Non	2	0

6) Si oui, dans combien de temps ?

Personne	Seul(e)		En couple	
	À 5 ans	Entre 5 et 10 ans	A 5 ans	Entre 5 et 10 ans
60-74	5	2	3	2
75-85	4	6	4	2
86 et +	Non	0	0	0

11) Dans quelle tranche de revenus mensuels vous situez-vous ?

	Seul(e)	En couple
Moins de 1000 €	3	3
Entre 1001 et 1500€	4	2
Entre 1501 et 2000€	6	4
Entre 2001 et 2500€	4	2
Entre 2501 et 3000€	2	0
Plus de 3 000 €	0	0

RENTRÉE 2025

Effectif total: 322 élèves - 13 classes

- Classe de PS/MS A: M^{me} ELIES Anne 30 élèves (17 + 13)
- Classe de PS/MS B: M^{me} BARON Eva 30 élèves (16 + 14)
- Classe de MS-GS: M^{me} SALAUN Mayleen 25 élèves (8 + 17)
- Classe de GS: M^{me} LE-SCIELLOUR Sandrine 24 élèves
- Classe de CP/CE1: M^{me} MOUREAUX Soizick 24 élèves (14 + 10)
- Classe de CP: M^{me} LAIDIN Caroline 25 élèves
- Classe de CE1 A: M^{me} GAVARD Florence 24 élèves
- Classe de CE1 B: M^{me} VALLÉE Sofiane 24 élèves
- Classe de CE2: M^{me} CASTAING Sarah 24 élèves
- Classe de CE2/CM1: M. CHARTIER Guillaume 23 élèves (8 + 15)
- Classe de CM1: M. TRONSON Adrien 24 élèves
- Classe de CM2 A: M^{me} HOMO Hélène 22 élèves
- Classe de CM2 B: M^{me} HUTEAU Clara 23 élèves

PS: 33	MS: 35	GS: 41	CYCLE 1
CP: 39	CE1: 58	CE2: 32	CYCLE 2
CM1: 39	CM2: 45		CYCLE 3

• À la maternelle:

L'équipe est complétée de 3 ATSEM titulaires et 1 ATSEM remplaçante (sur le poste de départ à la retraite de M^{me} Boulay): M^{me} Jarnet Babeth dans la classe des PS/MS A, M^{me} Langel Laëtitia dans la classe de MS/GS, M^{me} Brieux Béatrice dans la classe de GS, et M^{me} Beret Jeanne dans la classe des PS/MS B.

Les différents temps forts de l'année scolaire 2024-2025

• Le projet commun:

Génération 2024 et les JO de Paris:

L'école est rentrée dans sa dernière année de labellisation Génération 2024. Ce label engage l'école dans une démarche de promotion du sport et des valeurs de l'olympisme.

L'école a poursuivi son engagement avec les actions suivantes:

- L'adhésion des classes à l'USEP.
- Des projets sportifs développés dans certaines classes.
- La participation à la journée de l'Olympisme, en organisant des Olympiades à l'école le vendredi 20 juin.

• À l'école maternelle et élémentaire:

- Des projets « randonnée » sur la commune ont eu lieu dans différentes classes à différents moments de l'année. Une initiation au badminton pour le cycle 3 et une initiation au Karaté pour la classe de CE1.

• Projets subventionnés par la municipalité

- Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire 10 classes ont participé à des actions culturelles (EAC) financées par Saint-Nazaire Agglo et la municipalité.

Divers projets proposés comme, des histoires Kamishibaï, tissages insulaires, création de costume, éducation aux médias, plusieurs techniques graphiques comme la sérigraphie, gravure, tampographie, collage ont permis aux enfants de s'ouvrir sur des axes artistiques encore méconnus pour eux.

- Spectacle de marionnettes pour les maternelles et une séance de cinéma pour les élémentaires pour Noël.
- Projet « Re-connexion » avec les écoles et le collège « René Char » de Saint-Joachim.

• Quelques dates à retenir:

- La chorale de l'école qui aura lieu le lundi 23 mars à 18h30.
- La fête de l'école aura lieu cette année le samedi 27 juin 2026.



Équipe service enfance , animation, restauration, ATSEM, entretien

INAUGURATION ÉCOLE

Vendredi 27 juin a eu lieu l'inauguration de l'école Geneviève Grattier en présence de M. le Maire Jean-Michel Crand, de la secrétaire générale de la préfecture M^{me} Dominique Yani, du président du Conseil Départemental M. Michel Menard, du conseiller régional M. Romann Kermanac'h, du vice-président de la CAF M. Dominique Source, et du directeur de la transition écologique Territoire d'Energie 44 M. Étienne Flambeaux.

Des remerciements ont été adressés également à tous les divers intervenants de ce grand chantier (aux sénateurs Ronan Dantec et Philippe Grosvalet, aux services techniques, au coordinateur enfance Jeunesse M. Yann Hamonou, aux agents communaux, au corps enseignant, aux diverses entreprises et au maître d'ouvrage la société APRITREC...).

La population était ensuite invitée à venir visiter l'école.



LIRE ET FAIRE LIRE

Sous la houlette de Patricia Giraud 9 bénévoles de la section « lire et faire lire » de l'Amicale Laïque interviennent chaque semaine dans les classes pour partager un temps de lecture avec les élèves.

Un moment très apprécié par les enfants et les enseignants.

Merci à Martine Loyer, Françoise Arnoult, Danièle Audren, Soizick Kergosien, Martine Hedin, Viviane Albert, Maryline Eonnet, Corinne Boropert et Patricia Giraud.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Un concours d'illumination de Noël a été organisé lors du marché de Noël 2024 à l'initiative du CMJ.

Fin juin, les membres ont accueilli les élèves de CM2 en mairie afin de leur faire découvrir le Conseil Municipal des Jeunes et de leur donner envie de les rejoindre.

Un échange très agréable et constructif.



RESTAURANT SCOLAIRE

Dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire du Territoire) 15 équipes du « Restau co » des communes du PAT ont créé un livre de recettes « Légumineuses et céréales ».

Fabienne Jesmalusse, responsable de cuisine et son équipe au sein du restaurant scolaire de Saint-Malo de Guersac vous propose cette recette.

Un vrai régal!!!



Le chili du soleil

1. La veille, mettre les haricots rouges à tremper. Le jour de la recette, cuire dans l'eau bouillante 1 heure.

2. Couper l'oignon en petits cubes de 5 millimètres de côté, faire de même avec la carotte et la courgette. Écraser l'ail.

3. Faire revenir dans l'huile d'olive l'oignon, l'ail et le cumin. Puis ajouter la carotte et la courgette et laisser mijoter 5 minutes.

4. Ajouter les lentilles corail avec 3 fois leur volume d'eau. Laisser mijoter à feu doux 50 minutes.

5. Ajouter les haricots rouges, la sauce tomate, le paprika, l'origan, le sel et le poivre. Laisser mijoter 10 minutes.

6. Cuire le riz avec 1,5 fois son volume d'eau.

7. Servir le riz avec le chili.

Ingrédients

Portions :
4 personnes

- 60 g de lentilles corail
- 100 g de haricots rouges secs
- 250 g de riz
- 1 gousse d'ail
- 1 petit oignon
- 1 carotte
- 1 courgette
- 300 g de sauce tomate
- 1 pincée de paprika
- 1 pincée d'origan
- 1 pincée de cumin
- Huile d'olive
- Sel, poivre

Astuce

Faire autrement, c'est possible !

Tu peux remplacer les lentilles corail par des lentilles vertes. Elles donneront autant de consistance à ta délicieuse sauce.

* Et avec Armonys, société de restauration collective.

AU RELAIS PETITE ENFANCE

Nous expérimentons,

Nous partons avec les enfants à la découverte des livres avec le prix « Grandir en livre ». Le livre Magimage, de Lucie Alban, a été plébiscité par les enfants et les assistantes maternelles. Un temps convivial avec la médiathèque Colette a eu lieu pour offrir le livre aux assistantes maternelles.

Un spectacle, Lodie Nocturne, en partenariat avec la médiathèque, a permis d'ouvrir cette rentrée 2025-2026. Chansons et partages ont été au rendez-vous avec les familles et les professionnels.

Nous échangeons

Les thèmes abordés en 2025, la diversification, la communication, ont rassemblé une trentaine de personnes à chaque rendez-vous. Ils ont pu nourrir la réflexion professionnelle des participants.

Lors de la Semaine de la Petite Enfance, une exposition sur le langage a été proposée à la médiathèque avec des ateliers yoga et des lectures signées.



ESPACE ENFANCE

Comme chaque année, l'Accueil de loisirs a rythmé les vacances scolaires 2025 avec un programme d'activités variées, créatives et éducatives, destiné aux enfants de la PS au CM2.

Les équipes ont proposé à chaque période de vacances des thématiques renouvelées, pensées pour éveiller la curiosité, encourager l'autonomie et favoriser l'esprit de groupe.

Des sorties pour explorer et s'amuser.

Les enfants ont pu participer à de nombreuses sorties variées et enrichissantes. Baignade, balades en pleine nature, initiation à la perche par « Les mariniers de Brière », parc de jeux... Chaque sortie offrait une nouvelle découverte aux enfants.

Nous créons,

Les ateliers proposés aux assistantes maternelles ont lieu le vendredi matin de 9h30 à 11h30 à la maison de l'enfance. Elles s'inscrivent auprès de Tamara pour le trimestre, avec un maximum de 20 participants.

Notre fil rouge pour l'exposition à la médiathèque était cette année Keith Haring en juin avec une inauguration autour d'un verre de l'amitié.

Nous informons

M^{me} Tamara MORENO, responsable du Relais Petite Enfance, se tient à disposition des parents et des assistant.e.s maternel.le.s.

Vous pouvez la joindre par téléphone au 06 07 65 26 20 ou par mail: ram.stmablobesnestjo@gmail.com.

Vous pouvez également la rencontrer sur rendez-vous à l'Espace Chat'Malo, le vendredi ainsi que le lundi toute la journée.

Le mercredi matin, elle assure une permanence téléphonique.





Des intervenants pour éveiller la curiosité.

L'année 2025 a également été marquée par la venue de plusieurs intervenants. Karl de « Esprit nomade » est venu initier les enfants à différents instruments et leur faire découvrir la richesse des rythmes et des sonorités. Frédérique Trigodet une autrice jeunesse, a quant à elle animé des ateliers de création de bandes dessinées: personnages, bulles, décors... Le créateur du jeu de société Circino est venue faire découvrir aux enfants ce jeu qui met en avant 36 communes de Loire Atlantique dont la commune de Saint Malo de Guersac.

Un séjour à Rennes pour plonger au cœur de la ville

Moment marquant du printemps, le séjour d'avril a conduit 16 enfants âgés de 9 à 10 ans à Rennes pour découvrir le monde urbain. Transports en commun, ruelles animées, musées, parcs... Les enfants ont exploré la ville sous toutes ses facettes. Pour certains, il s'agissait d'une première immersion dans un environnement citadin riche et stimulant. Encadrés par les animateurs, ils ont développé leur autonomie tout en vivant une expérience collective inoubliable.



Des séjours estivaux riches en émotions

La saison estivale a poursuivi sur cette belle dynamique avec plusieurs séjours organisés en juillet. 4 séjours, chacun pensé pour répondre aux besoins et au rythme des différentes tranches d'âge de l'Accueil de loisirs. En tout ce sont 56 enfants qui ont pu partir en séjours. Pour les plus petits un mini camp à Savenay, au programme la Vallée de Korrigans (accrobranche, laser tag, jeux...). Pour les plus grands une itinérance à vélo à travers la Brière.

Un événement exceptionnel: les enfants au défilé des 100 ans de la commune

Parmi les temps forts de l'année, la célébration des 100 ans de la commune a occupé une place toute particulière. À cette occasion, les enfants ont préparé, avec l'aide des animateurs, un défilé (création de costumes...).

L'année 2025 aura été particulièrement riche pour l'Accueil de loisirs. Grâce à l'implication des animateurs et à une programmation pensée pour tous, chaque enfant a pu vivre des vacances pleines de rires, de découvertes et d'émotions.



SPOT'JEUNES

Le Spot'Jeunes clôture une année particulièrement dynamique marquée par une belle fréquentation et une implication accrue des adolescents dans la vie de la structure. Avec **79 adhérents**, le Spot'jeunes confirme le besoin des jeunes de la 6^e à 17 ans d'avoir un lieu d'accueil au centre de la commune qui soit accessible, à l'écoute et bienveillant.

Parmi les temps forts de l'année, plusieurs projets participatifs ont mobilisé les adolescents. *Sensibilisation à l'environnement* avec entre autres la création de la fresque pour le climat (8 rue Jean Macé). Création des séjours de l'été: un en Vendée et un autre à Bayonne, qui permet aux jeunes de développer autonomie, créativité et sens du collectif. La mise en place avec les communes de Besné, de Saint-Joachim et du Relais Petite Enfance d'une for-

mation baby-sitting pour donner aux futurs baby-sitters des notions de sécurité, d'animations sportives, culinaires et artistiques.

Chaque période d'animation ou temps fort est clôturé par un bilan avec les jeunes qui leur permet de créer un espace à leur image et de contribuer à son dynamisme dans le respect de chacun.

Le Spot'Jeunes, c'est aussi des partenariats, notamment avec le collège René Char. Les animateurs jeunesse interviennent sur différents temps. Cette année des ateliers ont été menés autour de débats sur le temps du midi. Pour la 3^e année consécutive, le Bal de promo des 3^{es} a eu lieu en fin d'année avec l'aide d'une partie d'entre eux qui s'est mobilisée sur sa préparation.



JEU CIRCINO



Saint-Malo de Guersac a l'honneur de faire partie des 36 communes choisies pour apparaître dans le Jeu Circino Loire-Atlantique. Une très chouette idée pour découvrir notre magnifique région et par là même notre commune.

C'est un jeu de qualité qui plaît à toute la famille, on peut y jouer à tous les âges.

Ce jeu est disponible à la médiathèque Colette, donc n'hésitez pas à aller le tester en famille.

L'Espace Enfance, le Spot Jeunes ainsi que l'école Geneviève Grattier l'ont également en leur possession.

MUSICA'LES

Du 21 au 30 novembre, se sont déroulées les Musica'les sur tout le territoire de Saint-Nazaire Agglo et La Baule Escoublac!

Une programmation éclectique pour tous les goûts, tous les âges, et toutes les envies!

Un concert à l'église de Saint-Malo-de-Guersac a eu lieu le dimanche 30 novembre à 15 h 00 avec au programme les chorales: Le chœur de l'Océan, Horizon et la Chorale Cantadune.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Merci et bravo au duo Petite Californie et aux danseurs de Tempo Swing d'avoir animé la Fête de la musique du 21 juin 2025.

Ce petit format musical était voulu.

Bravo également au groupe "Têtes de sons" qui a terminé cette soirée musicale et au Café du pont de Roze qui a proposé une 2^e partie musicale et qui était présent pour la restauration et la buvette lors de la soirée estivale.



NOËL EN FÊTE DU 13 DÉCEMBRE.

Cette année encore, le marché de Noël a fait le plein, on pense que plus de 4000 personnes sont venues passer un bon moment en famille. Nous sommes tellement fiers et heureux de vous accueillir. Ce moment reste vraiment un évènement marquant sur la commune.

La diversité des exposants, permet de proposer toujours un marché de Noël varié avec des produits de qualité.

La Parade de Noël des échassiers a illuminé ce marché.

Merci aux Manèges de l'Étoile qui ont assuré comme des pros toute l'après-midi avec les enfants.

Les enfants ont eu la chance, également, de repartir avec leur photo offerte par "L'atelier photo d'Iseult". Nous la remercions, encore, pour ce geste commercial.

Cette année, grâce au Ciné Malouine, il a été proposé deux séances de cinéma pour « ZOOTOPIE 2 » le samedi après-midi.

La visite de la crèche a été, encore une fois, très appréciée.

DE NOMBREUX MERCISS:

- à l'association Festi Malo et aux bénévoles de la médiathèque pour leur présence à la médiathèque
- à l'association du FCB et à l'amicale des Pompiers pour la restauration;

- au Club de Basket et à la Malouine pour le bar;
- à l'Amicale Laïque pour son exposition de Loisirs Créatifs
- à l'association de Courir En Brière;
- à l'association des PLU;
- à l'association du Cyclo Club;
- à l'association du Pas de St Malo;
- à l'association des Pistons de Morta;
- à l'association Errand Son;
- à la Fanfare de la Bande Eolas;
- à Audrey pour ses balades en calèches;
- à toutes les personnes (les agents des services techniques, les élus, les membres des associations diverses etc.) qui étaient dès 6h du matin au montage et jusqu'à minuit au démontage;
- et évidemment à notre Père Noël et son lutin distributeur de bonbons.

Sans eux, rien ne serait possible, donc MERCI infiniment et à l'année prochaine.



MÉDIATHÈQUE COLETTE

Gratuite et ouverte à tous, la médiathèque est un lieu de découvertes artistiques, d'information et d'accompagnement sur les évolutions de la société. C'est aussi un lieu de discussion, d'apprentissage, de jeu et de lecture.

L'équipe de la médiathèque vous accueille toute l'année et vous concocte une programmation culturelle variée: concerts, expositions, dessin de BD, ateliers, jeu vidéo et 4 prix littéraires.

Les classes et le pôle enfance y viennent régulièrement.

Le Relais Petite Enfance et les assistantes maternelles sont aussi des partenaires privilégiés car la lecture est un moment de partage dès le plus jeune âge.

Cette année nous avons imaginé des nouveaux RDV pour échanger avec vous en toute bienveillance sur des sujets complexes, comme le Café mortel avec Héla sérénité pour parler de la mort et de la fin de vie; le Café parlotte pour traiter des questions du quotidien avec les parents.

Les acteurs du territoire sont des partenaires essentiels, l'atelier sur l'alimentation avec le projet « Miamm » du Parc Naturel Régional de Brière et l'association Les Pot'au Roz a remporté un franc succès auprès des participants ainsi que l'exposition de l'association Le Pas de Saint-Malo sur la « guerre 39-45 ».

Nous poursuivons des matinées jeux de société avec Festi'Malo et les rencontres « Un livre un film » avec le Ciné Malouine.

L'année 2026 démarre avec un temps fort « Arbres-monde » de février à avril, l'occasion de re-découvrir les arbres qui nous entourent sous différentes formes artistiques dans l'ensemble du réseau des médiathèques.

Merci aux bénévoles qui participent chaque semaine à l'accueil du public, au rangement et à l'équipement des livres ainsi qu'aux animations telles que les lectures d'histoires.



Projet culturel de territoire



Le projet culturel de territoire a pour mission de proposer des rendez-vous artistiques et culturels gratuits sur tout le territoire de Saint-Nazaire Agglo et pour tous les publics, comme par exemple les **Rencontres Musicales** dans les médiathèques qui sont des concerts en partenariat avec le conservatoire de Saint-Nazaire, ou des **résidences artistiques**. Lors de ces résidences, des artistes restent sur le territoire un temps long, l'occasion de rencontrer les habitants et de créer avec eux une nouvelle œuvre à l'image du territoire. L'équipe du « Bottin du coin » a photographié et recueilli la parole de nombreux habitants et ils en ont réalisé un ouvrage consultable à la médiathèque.



L'équipe de « Dans nos bulles », une journaliste et un dessinateur, a réalisé des BD documentaires avec des élèves de CE2-CM1.

Le PCT c'est également 10 projets d'action éducative et culturelle proposés aux classes maternelles et élémentaires. Les élèves ren-



contrent des artistes et participent à l'élaboration d'une œuvre collective comme à une chorale folk avec le VIP, un projet d'écriture avec Athénor, à une création graphique avec la Galerie Hasy et Léa Le faucon.

Le PCT participe également au développement de la lecture publique par la mise à disposition de nouveaux postes informatiques à la médiathèque Colette et par l'accompagnement aux usages des outils numériques.

Des prix littéraires pour découvrir de nouveaux univers :

Le Prix des Mots Salés: 6 romans récents dans des genres variés à lire jusqu'à fin mai 2026; l'année dernière ce prix a été l'occasion pour plusieurs lectrices de participer à un atelier de mise en voix d'extraits de texte avec nos collègues de la médiathèque de St-Joachim.



Prix BD adulte et jeunesse: jusqu'au 11 avril une sélection de 5 BD dans des univers graphiques variés.

Le Prix Grandir en livre est réservé aux assistantes maternelles, il s'agit de faire découvrir 5 albums aux tout-petits.



Une naissance un livre

Livre offert par la municipalité pour chaque naissance

LE BOTTIN DU COIN

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire de Saint-Nazaire Agglo et avec le soutien technique et financier du Département de la Loire-Atlantique et de l'État - Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire (DRAC), Mimic et Bono ont arpентé les communes de l'agglomération afin de rencontrer les gens au fil de leurs balades.

Ils ont ainsi rencontré 219 habitants et habitantes, ils ont noirci 286 pages de carnets, pris plus de 1706 photos, noté les différentes anecdotes qui leur ont été racontées et en ont fait un Bottin. Chaque rencontre est devenue une page.

Vous pouvez le découvrir à la médiathèque, il sera également visible à l'accueil de la mairie, dans quelques commerces etc.

Une mine d'or à mettre entre toutes les mains.



REMISE DES RÉCOMPENSES CONCOURS DESSINS NOËL 2024

Nous avons remercié et félicité, en janvier 2025, tous les enfants qui ont participé au concours de dessins à la médiathèque Colette, lors du marché de Noël du 14 décembre 2024. C'est toujours un bonheur de les recevoir et de les récompenser.

Lors du marché du 13 décembre 2025, la médiathèque a réitéré cette animation et les enfants seront récompensés début 2026.

Merci et bravo à vous les enfants.



NOUVEAUTÉ À LA MÉDIATHÈQUE COLETTE:

Un « Apéro Mortel », a été organisé le mardi 18 novembre à la médiathèque Colette, où il a été possible d'échanger, de rire, de pleurer, de se questionner sur la mort, la perte d'un proche, la fin de vie, sur des questions administratives etc.

Une très chouette soirée qui grâce à Mylène de @hela_serenite a été très enrichissante.

Parler de la mort ne fait pas mourir, bien au contraire, les personnes présentes ne se sont jamais senties aussi vivantes que lors de cette soirée.

Une expérience qui a suscité de l'intérêt et qui sera éventuellement reproposée en 2026.



LE GRAND 8. CONCERT PLEIN AIR

« Le Grand 8 » était de nouveau présent sur notre commune cette année, sous la halle de Rozé.

Estival et itinérant, Le Grand 8 vous emmène dans 8 villes du Parc de Brière. Un parcours éclectique parsemé de blues n' folk, rock, pop, chanson...

Les 8 artistes invitent les spectateurs dans des lieux bucoliques ou atypiques, pour des concerts intimistes en plein air.



Un grand merci au VIP pour cette programmation de fin de saison, ce rendez-vous est de plus en plus attendu et apprécié.

C'est "L'Enfant Bulle" que nous avons accueilli le samedi 5 juillet sur le site de Rozé, un vrai rendez-vous musical, qui a une nouvelle fois permis aux personnes présentes de passer un agréable moment.

GESTES QUI SAUVENT

Le 26 avril 2025, la salle des fêtes de Saint-Malo-de-Guersac a accueilli une formation incontournable: « Gestes qui sauvent et manipulation des extincteurs », organisée par le Centre de Secours de Saint-Joachim/Saint-Malo-de-Guersac en partenariat avec les municipalités de Saint-Malo-de-Guersac et Saint-Joachim.

Tout au long de la journée, les participants ont appris à réagir face aux urgences: alerter, arrêter une hémorragie, mettre une personne inconsciente en Position Latérale de Sécurité, réaliser un massage cardiaque, utilisation du défibrillateur, conduite à tenir en cas d'attentat...

Pour certains, choisir et manier un extincteur en situation réelle.

Un geste peut sauver une vie... et ça s'apprend !



GÉO'SPORTS: TOUTE L'OFFRE SPORTIVE DE SAINT-MALO- DE-GUERSAC EN 1 CLIC

Pétanque, basket, skate, muscu, course à pied... vous cherchez où pratiquer librement votre sport favori ou savoir quelle asso le propose ?

Bonne nouvelle: Géo'Sports évolue et s'étend !

La plateforme interactive qui vous permettait déjà de repérer plus de 88 structures et espaces de pratiques libres à Saint-Nazaire est désormais disponible aussi à Donges, Montoir-de-Bretagne, Saint-Malo-de-Guersac et Saint-Joachim !

Un seul outil, un territoire élargi, encore plus d'équipements accessibles en quelques clics !

Profitez-en pour explorer de nouveaux lieux, seul(e), en famille ou entre amis.

Géo'Sports vous aide à bouger facilement, où que vous soyez sur l'agglomération !



UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Le Repair Café de Saint- Malo-de-Guersac est né !

Fort de sa vingtaine de bénévoles et de ses 27 adhérents, l'aventure a débuté cet automne sur les chapeaux de roues! Réparer pour contrer l'obsolescence, créer du lien, apprendre ensemble et donner une seconde vie à nos objets, voici leur philosophie.

Les sessions de réparation sont proposées chaque 1^{er} samedi du mois dans la salle de l'amicale laïque de la commune.



PERMIS DE CONSTRUIRE ET NOUVEAUX HABITANTS:

Pour l'année 2025, notre commune a enregistré (fin 11/ 2025) :

- 61 DIA (vente terrains constructibles et maisons individuelles)
- 26 permis de construire
- 32 nouveaux habitants sur notre commune.

MON AGGLO FACILE

24

Construire mon annexe:

Abri de jardin, garage isolé, pergola, carport... constituent des annexes à une construction principale en lui offrant des usages complémentaires.

La modification ou la création d'une annexe est réglementée. En outre, selon sa surface et sa situation, une autorisation d'urbanisme peut être obligatoire.

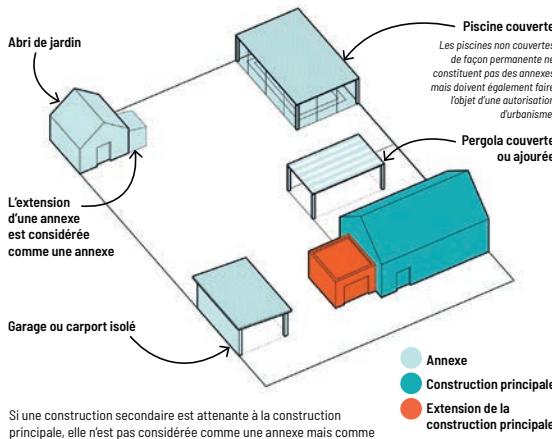


Ce guide a pour but de vous accompagner dans vos démarches.

Avant de construire ou d'acheter une annexe, je m'assure qu'elle respecte les règles du PLUi.

► Qu'est-ce qu'une annexe ?

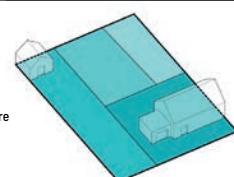
► Une annexe est une construction secondaire située sur la même unité foncière que la construction principale et détachée de celle-ci. Ses dimensions sont réduites et inférieures à celles de la construction principale.



UNITÉ FONCIÈRE

Une unité foncière est constituée d'une parcelle cadastrale ou d'un ensemble de parcelles cadastrales contiguës appartenant à un même propriétaire ou à la même indivision. Toutefois, en Brière, elle peut être répartie de part et d'autre d'une voirie, d'un chemin ou d'une curée.

Par exemple ici, l'unité foncière se compose de 4 parcelles appartenant à un unique propriétaire.



► Ce qui est réglementé

► L'implantation

Selon les zones, des règles s'imposent concernant le positionnement des annexes sur l'unité foncière :



Alignement / recul

Le PLUi peut imposer un alignement ou un recul des constructions par rapport aux voies publiques ou privées et aux emprises publiques.



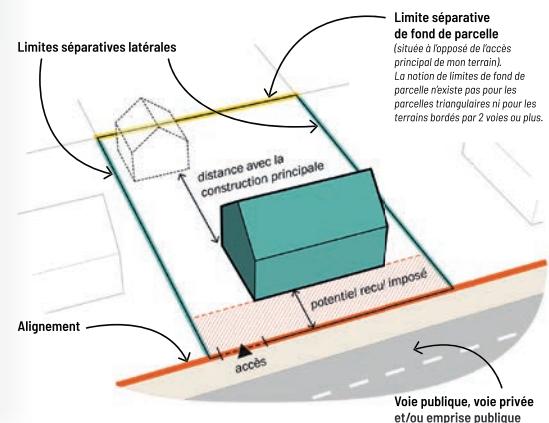
Limites séparatives

Ce sont les limites entre le terrain de la construction et un ou des terrains contigus. Elles sont de 2 types : limites de fond de parcelle ou limites latérales. Selon la nature de la limite, les règles du PLUi varient.



Autres constructions situées sur une même unité foncière (mon terrain)

Le PLUi peut imposer une distance minimale et/ou maximale avec la construction principale.



► Quel dossier et quelles pièces fournir ?



Si je suis dans un secteur protégé

L'emprise au sol et/ou la surface de plancher de mon annexe est :

< à 20 m²

Je dépose une Déclaration préalable (DP)

> à 20 m²

Je dépose un Permis de construire (PC)



Dans les autres cas

L'emprise au sol et/ou la surface de plancher de mon annexe est :

< à 5 m²

Je n'ai pas d'autorisation à déposer

Entre 5 m² et 20 m²

Je dépose une Déclaration préalable (DP)

> à 20 m²

Je dépose un Permis de construire (PC)

Pour savoir si mon terrain se situe dans un secteur protégé : atlas.patrimoines.culture.fr

DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)

- DP1** : le plan de situation
- DP2** : le plan de masse
- DP3** : la coupe du terrain
 - > à fournir si vous modifiez le nivelingement du terrain
- DP4** : un plan des façades et des toitures
- DP5** : une représentation de l'aspect extérieur
 - > à fournir si la DP4 est insuffisante pour montrer la modification envisagée

- DP6** : un document graphique présentant l'insertion du projet
 - > à fournir si :
 - votre annexe est visible depuis l'espace public
 - vous êtes concernés par des périmètres de protection du patrimoine
- DP7 et 8** : les photographies dans le paysage proche et lointain
 - > à fournir si :
 - votre annexe est visible depuis l'espace public
 - vous êtes concernés par des périmètres de protection du patrimoine
- DP11** : la notice architecturale
 - > à fournir si votre projet est concerné par des périmètres de protection du patrimoine

PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

- PCMI 1** : le plan de situation
- PCMI 2** : le plan de masse
- PCMI 3** : la coupe du terrain
- PCMI 4** : une notice décrivant le terrain et le projet
- PCMI 5** : un plan des façades et des toitures
- PCMI 6** : un document graphique présentant l'insertion du projet
- PCMI 7 et 8** : les photographies dans le paysage proche et lointain



À NOTER

Ces listes recensent les pièces les plus fréquemment demandées. Reportez-vous au CERFA pour connaître l'ensemble des pièces à transmettre selon la nature et la situation du projet.

Petit mémo :

AVAP Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

AZI Atlas des Zones Inondables

DP Déclaration Préalable

PC Permis de construire

PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PPRL Plan de Prévention des Risques Littoraux

PPRT Plan de Prévention des Risques Technologiques

SPR Site Patrimonial Remarquable

TN Terrain Naturel

ZAC Zone d'Aménagement Concerté

LE MOT DE LA MINORITÉ

L'année 2025 a encore été marquée par les guerres et les catastrophes naturelles, faisant de nombreux morts.

À Saint MALO de GUERSAC, le municipale se termine en mars 2026.

Nos élus de la liste (Avec vous changeons d'air) ont travaillé pour notre commune en respectant notre programme.

Deux grands événements en 2025 : la mise en service du nouveau groupe scolaire Geneviève GRATTIER et les 100 ANS de notre commune.

Nous vous souhaitons Malouines et Malouins à vous et vos familles Santé et Bonheur.

Yvon VINCE, Manuella SABLE,
Philippe HALGAND

ÉTAT CIVIL AU 12/12/2025
AVEC AUTORISATION DE PUBLICATION DE PRESSE

26

23 NAISSANCES

· Charlie ROUSSE	30/12/2024
· Cali MAURIANGE	14/01/2025
· Cameron VINCE TESSIER	01/02/2025
· Elio CORLAI	18/02/2025
· Lys BOUDAUD	08/03/2025
· Lucie RICHARD	07/03/2025
· Tino HEMERY	08/04/2025
· Eyet BRAHAM	09/05/2025
· Louison TESSIER	27/05/2025
· Ayden FOUCAUD	01/06/2025
· Lylio CHAVATTE	04/06/2025
· Rayan TRABELSI	22/06/2025
· Noé THOMAZEAU	27/06/2025
· Yassine NOUIRA	07/07/2025
· Victoria CHASSÉ	21/07/2025
· Lilou JULIEN	15/09/2025
· Aden MAZAN	16/09/2025
· Achille LACOURPAILLE	27/09/2025
· Léo LANGLAIS	05/10/2025
· Lya OLIVIER LAGRENÉE	09/10/2025
· Irina LECOMPTE	30/10/2025
· Léna BLONDEL	03/12/2025
· Djanaï POP	03/12/2025

20 DÉCÈS

dont 15 avec autorisation de publication presse

· MAHE épouse AVENARD Michelle	11/02/2025
· HARDY Francis	22/02/2025
· PERRAIS Michel	18/03/2025
· HUPIN Eddy	17/05/2025
· DAGAUD Thierry	13/06/2025
· HALGAND veuve GUITTON Annick	24/06/2025
· ROBERT veuve CHAZAL Ghislaine	03/07/2025
· COUËDELO André	28/07/2025
· SORIN Bernard	26/08/2025
· MOYON épouse BOUVRON Chantal	22/08/2025
· THOBY Béatrice	10/10/2025
· JOHNSTON Mickaël	14/10/2025
· RENON Jacques	31/10/2025
· Eliane PERRAIS, veuve HALGAND	31/10/2025
· OLIVAUD Guy	19/11/2025

6 PARRAINAGES

· DANIEL Logan	18/01/2025
· CORBILLE Aaron	17/05/2025
· CORBILLE Eyden	17/05/2025
· RHORIG Eléa	19/07/2025
· DESLANDES Ambre	19/07/2025
· DESLANDES Lylou	19/07/2025

7 MARIAGES

dont 3 avec autorisation de publication presse

· ROUSSEAU Marina & DUTERTRE Florian	03/05/2025
· ROBERT Sandrine & JOUIN Victor	05/07/2025
· JARRY Karine & MANAC'H Ludovic	23/08/2025

14 PACS

· BEAUMET Lucie & FRANCHET Lucas	06/01/2025
· MARCHAND Camille & HÉMERY Cédric	18/01/2025
· BIHANNIC Lisa & BOISSINOT Matthieu	15/03/2025
· BOULAY Eléna & PALUSSIÈRE Alexis	30/04/2025
· FORESTIER-MERIAU Laura & HALGAND Quentin	03/07/2025
· FOUCHER Maeva & SEVIN Morgan	18/07/2025
· DAUMIÈRES Mélanie & RIVOIRE Franck	23/07/2025
· LAFON Clémence & LELANDAIS Maxime	31/07/2025
· HEURTEBIZE Laurence & MERIEAU Marc	26/09/2025
· DURANT Manon & DUCROT Pacôme	26/09/2025
· GUILLOU Nelly & HUBERT Thomas	06/10/2025
· HACHEREL Hélise & ALLIO Ronan	25/10/2025
· CHEDOTAL Rachel & BENEZET Olivier	30/10/2025
· BOUMIER Laurélaï & GOMBAUD Valentin	02/12/2025

RESTONS EN CONTACT

MAIRIE DE SAINT-MALO-DE-GUERSAC

12 rue Aristide Briand
44550 Saint-Malo-de-Guersac
Tél. 02 40 91 16 94
mairie@saintmalodeguersac.fr
www.saintmalodeguersac.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi, vendredi:
9 h 00-12 h 00 / 14 h 00-17 h 00
Jeudi: 14 h 00-17 h 00
Samedi: 9 h 00-12 h 00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

49 rue Alfred Mahé
Tél. 02 40 91 19 00

Horaires d'ouverture:

Lundi : Fermée
Mardi : 8h30 - 11h30
Mercredi : 8h30 - 11h30
Jeudi : 8h30 - 11h30
Vendredi : 8h30 - 11h30 / 16h00 - 18h30
Samedi : 10h - 12h30

GROUPE SCOLAIRE GENEVIÈVE GRATTIER

8 rue Jean Macé
Tél. 07 72 21 39 49 / 02 40 91 10 23

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Espace Enfance Chat Malo
3 place de l'église
Tél. 02 51 75 70 85

Horaires d'ouverture:

Le matin: les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 15 à 8 h 40.
Le soir: les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 25 à 18 h 30.
Le mercredi: accueil à la journée ou la demi-journée entre 7 h 15 et 18 h 30.

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

Espace Enfance Chat Malo
3 place de l'église
Tél. 02 51 75 70 85

RELAIS PETITE ENFANCE

Place de l'Église
44550 Saint-Malo-de-Guersac
Tél. 06 07 65 26 20
rpe.besne-saintjoachim@saintmalodeguersac.fr

SPOT' JEUNES

Maison des associations
53 rue Aristide Briand
Tél. 02 40 53 96 12 / 07 86 78 05 13

Horaires d'ouverture période scolaire:

Mercredi et samedi de 14 h 00 à 18 h 30.
Vendredi soir: de 16 h 30 à 18 h 30
Ouverture à la semaine lors des vacances scolaires.

MÉDIATHÈQUE COLETTE

1 rue Jean Macé
Tél. 02 40 91 10 21
mediatheque@saintmalodeguersac.fr
<https://mediatheques.saintnazaireagglo.fr>

Horaires d'ouverture:

Mardi 16 h 00 / 18 h 30
Mercredi 10 h 00-12 h 30 / 14 h 00-18 h 30
Vendredi 16 h 00-18 h 30
Samedi 10 h 00-12 h 30 / 14 h 00-17 h 00

CIMETIÈRE

Horaires d'ouverture:

8 h 00-19 h 00

BELVÉDÈRE - PORT DE ROZÉ

Ouvert 24h/24 et 7j/7

DÉCHETTERIE ZAC DU PRÉ MALOU

Rue Marcel Paul
Tél. 02 40 53 48 70

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi: 13 h 30-19 h 00
Du mardi au vendredi:
10 h 00-12 h 30 / 13 h 30-19 h 00
Samedi:
9 h 00-12 h 30 / 13 h 30-19 h 00

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi: 13 h 30-18 00
Du mardi au vendredi:
10 h 00-12 h 30 / 13 h 30-18 h
Samedi:
9 h 00-12 h 30 / 13 h 30-18 h 00

NUMÉROS UTILES

Samu 15

Pompiers 18

Police 17

N° Européen 112

N° Tél. d'astreinte des élus:
06 79 23 00 06

Gendarmerie de Montoir de Bretagne

Tél. 02 40 45 50 17

SOS Médecin

Tél. 08 26 46 44 44

Urgences Cité Sanitaire

Tél. 02 72 27 80 00

RECENSEMENT 2026

En 2026, l'INSEE et la commune réalisent le recensement de la population pour mieux connaître son évolution, ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

L'équipe des agents recenseurs :



Marion Labbé, Delphine Hervy, Pascale Redois, Christèle Chauvin et Vanessa Dubromer, accompagnées de Cécile Fouré-Fournier (élue référente au recensement)

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population**: âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune: **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la

commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.

